

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Pouvoirs	Ont pris part au vote
16	13	0	13

**Séance du 14 mars 2024**

L'an deux mil vingt-quatre et le quatorze du mois de mars,  
à 19h45,

le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Ain, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Maire.

Date de la convocation :  
**08 mars 2024**

Membres présents à la séance : Alain SICARD, Myriam FANGET, Christian BOUILLET, Virginie BACLET, Catherine THOINON, François CAROBBIO, Sylvain ORENGA, Myriam CROUZIER, Emmanuel BRION, Sandrine BALLANDRIN, Agathe DORMANT, Maxime SABRAN.

Membres absents ou excusés : Christophe MEURENAND, Aurélien SICARD, Jérémie RYNOIS.

Secrétaires de séance : Maxime SABRAN.

**N° de l'acte : DEL.2024.03.14.09**

**OBJET : Subventions 2024 versées aux associations.**

Monsieur le Maire donne la liste des subventions demandées par les associations locales, validées par la commission vie associative, et invite le conseil municipal à se prononcer.

Le conseil, après en avoir délibéré, à 12 voix pour et 1 abstention (Catherine THOINON) :

- Valide la subvention présentée à savoir :  
. Clowns de Pandore : 150 € (fonctionnement 2024)
- demande l'inscription de ce montant au prochain budget et leur versement dès que le budget sera exécutoire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Thierry DUPUIS

